

Chers Parents,

Afin d'assurer une organisation optimale et d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous vous rappelons l'importance de bien respecter les modalités de réservation à la garderie.

Il est indispensable de réserver chaque créneau de garderie auquel votre enfant participera. Cela nous permet de prévoir l'encadrement nécessaire et d'assurer la sécurité de tous.

Créneaux du soir :

La garderie du soir est organisée en quatre créneaux successifs :

- SOIR 1 : premier créneau du soir (16h30-17h30)
- SOIR 2 : deuxième créneau du soir (17h30-18h00)
- SOIR 3 : troisième créneau du soir (18h00-18h30)
- SOIR 4 : quatrième créneau du soir (18h30-19h00)

IMPORTANT :

Pour réserver le créneau SOIR 2, il faut obligatoirement avoir réservé au préalable le créneau SOIR 1, car le second créneau est conçu comme une prolongation du premier. Et ainsi de suite...

Exemples :

1/ Si je dois laisser mon enfant jusqu'au créneau SOIR 4, les 3 créneaux précédents devront être cochés.

2/ J'ai besoin de réserver le SOIR 3 du jeudi 11 septembre 2025 pour mon enfant. Je dois avoir réservé le SOIR 1, le SOIR 2, et le SOIR 3.

RAPPEL :

Vous retrouverez les différents créneaux :

Page 4 du Règlement paragraphe « FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE ».

"1. ACCUEIL DES ENFANTS

Le service de garderie périscolaire fonctionne uniquement les jours d'école durant l'année scolaire, soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi et assure l'encadrement des enfants scolarisés à l'école de Ville-en-Sallaz, par les agents en charge des services périscolaires selon les créneaux suivants :

	MATIN 1	SOIR 1*	SOIR 2**	SOIR 3**	SOIR 4**
LUNDI	7h00-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	18h30-19h00
MARDI	7h00-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	18h30-19h00
JEUDI	7h00-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	18h30-19h00
VENDREDI	7h00-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	18h30-19h00

* Première heure obligatoire de garderie

** Toute inscription de l'enfant au(x) créneau(x) « SOIR 2 » / « SOIR 3 » et/ou « SOIR 4 » doit obligatoirement être accompagnée d'une inscription au créneau « SOIR 1 » -> conçu comme une prolongation du précédent créneau.

ATTENTION - FIN DES INSCRIPTIONS : lundi 28 juillet 2025. A vos agendas !

Merci de votre compréhension et de votre coopération !

Je reste à votre écoute pour tout demande.

Bel été à tous.